

Garantie limitée Machine à air négatif OptiClean^{MC} de Carrier



Les experts à votre service

POUR ENTRETIEN OU RÉPARATION EN VERTU DE LA GARANTIE :

Communiquez avec l'installateur ou un revendeur Carrier. Vous pourriez trouver le nom de l'installateur sur l'équipement ou dans votre trousse du propriétaire. Vous pourrez également trouver un revendeur Carrier en ligne à l'adresse www.carrier.com.

Pour obtenir une assistance supplémentaire, communiquez avec : Service à la clientèle de Carrier Corporation au 1 800 227-7437.

Conservez ce document pour vos dossiers.

Numéro de modèle _____ Numéro de série _____

Date d'installation _____ Installé par _____

Nom du propriétaire _____ Adresse d'installation _____

Carrier Corporation (ci-après « la Société ») garantit ce produit contre toute défaillance résultant d'un vice de matériau ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période d'un an. Toutes les périodes de garantie débutent à la date d'achat initial. Si une pièce s'avère défectueuse en raison d'un vice de matériau ou de fabrication durant la période de garantie applicable, la Société offrira gratuitement une pièce neuve ou réusinée, à sa discrétion, pour remplacer la pièce défectueuse. La société pourra également, à sa discrétion, offrir un crédit correspondant au prix d'usine en vigueur d'une pièce neuve équivalente; ce crédit sera appliqué au prix d'achat au détail d'un produit neuf de la société. Sauf disposition contraire, les obligations de la Société en cas de défaillance d'un produit sont exclusives en vertu de la présente garantie. Cette garantie limitée est soumise à l'ensemble des dispositions, conditions, limitations et exclusions énoncées ci-après et au verso (le cas échéant) du présent document.

Le produit est équipé d'un filtre HEPA qui retient jusqu'à 99,97 % des particules de plus de 0,3 micron de diamètre. Carrier ne peut pas garantir que le filtre piège 100 % de tous les contaminants de la COVID-19 ou autres qui interagissent avec lui et ont un diamètre supérieur à 0,3 micron. En outre, la science actuelle indique que, bien que le virus de la COVID-19 mesure moins de 0,3 micron, le virus se déplace souvent dans des aérosols biologiques mesurant de 0,5 à 3 micron. Bien que le virus de la COVID-19 soit habituellement piégé par le filtre HEPA lorsqu'il se déplace sur ces particules, certaines particules isolées du virus peuvent mesurer moins de 0,3 micron et donc être plus susceptibles de traverser le filtre.

RECOURS JUDICIAIRES : Le propriétaire doit notifier tout défaut ou plainte à la Société par écrit, par lettre certifiée ou recommandée adressée à Carrier Corporation, Warranty Claims, P.O. Box 4808, Syracuse, New York 13221, faisant état du défaut ou de la plainte et demandant expressément la réparation, le remplacement ou la rectification du produit sous garantie, postée au moins trente (30) jours avant d'intenter une poursuite ou un recours.

CONDITIONS DE LA GARANTIE

1. La garantie ne s'applique qu'aux produits qui demeurent en possession de leur propriétaire original.
2. L'installation, l'utilisation, l'entretien et la maintenance doivent être effectués normalement et conformément aux directives des instructions d'installation, du manuel de l'utilisateur et des données d'entretien de la Société.
3. Carrier se réserve le droit d'exiger le retour, les frais de transport prépayés par le client, de toutes les pièces ou tous composants déclarés défectueux.

LIMITATIONS DES GARANTIES : TOUTES LES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES (Y COMPRIS LES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À L'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE) SONT LIMITÉES EN DURÉE À LA PÉRIODE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS DE LIMITER LA DURÉE D'UNE GARANTIE OU D'UNE CONDITION IMPLICITE. IL EST DONC POSSIBLE QUE LES LIMITATIONS CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PAS DANS VOTRE CAS. LES GARANTIES EXPRESSES ÉNONCÉES DANS CE DOCUMENT SONT EXCLUSIVES ET NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES OU ÉTENDUES PAR UN DISTRIBUTEUR, UN REVENDEUR OU QUICONQUE.

(CONSULTEZ L'AUTRE CÔTÉ POUR LES EXCLUSIONS)

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS :

1. Les coûts de main-d'œuvre et les autres coûts de diagnostic, de réparation, de démontage, d'installation, d'expédition, d'entretien ou de manutention des pièces défectueuses, des pièces de remplacement ou d'appareils neufs.
2. Les dommages dus à un entretien incorrect ou à un manque d'entretien approprié.
3. Tout produit acheté sur Internet.
4. L'entretien normal décrit dans le manuel d'entretien, incluant le nettoyage ou le remplacement des filtres.
5. Les défaillances, les dommages ou les réparations découlant d'une mauvaise installation, d'une mauvaise application, d'un usage abusif, d'un entretien inadéquat, d'une modification non autorisée ou d'une utilisation inadéquate.
6. Un refus de démarrage ou des dommages dus à des problèmes de tension, à des fusibles grillés, à des disjoncteurs ouverts, ou à l'insuffisance, à l'indisponibilité ou à l'interruption de l'alimentation électrique, du fournisseur de service Internet ou des services mobiles ou de votre réseau domestique.
7. Les défaillances ou les dommages qui résultent d'inondations, de vents violents, d'incendies, de la foudre, d'accidents, d'environnements corrosifs (rouille, etc.) ou d'autres conditions qui échappent au contrôle de la Société.
8. Les pièces non fournies ou désignées par la Société, ou les dommages qui résultent de leur utilisation.
9. Les produits installés à l'extérieur des États-Unis ou du Canada.
10. Les coûts d'électricité ou de carburant, ou les augmentations des coûts d'électricité ou de carburant, quelle qu'en soit la raison.
11. TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OU COMMERCIAL, SPÉCIAL, INDIRECT OU CONSÉCUTIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

Certains États ou provinces ne permettent pas l'exclusion des dommages indirects ou consécutifs; il est donc possible que les limitations ci-dessus ne s'appliquent pas dans votre cas.

Cette garantie vous confère des droits précis. Il se peut que vous disposiez d'autres droits, et ces droits peuvent varier selon votre État ou province de résidence.